

# Une piste cyclable route de Meyrin



© Studio Rhizome - Esquisses susceptibles de modifications



## Des aménagements en 3 phases

- 1. 2019-2021** : création d'un carrefour à feux à Bois Candide, d'un cheminement doux de 380 mètres et de deux arrêts de bus.
- 2. En 2022-2023** : aménagement d'une piste cyclable de 580 mètres le long de la route de Meyrin.
- 3. En 2024-2025** : prolongation de la piste cyclable de 90 mètres à partir de l'abribus de la ZA de Bois Candide en direction de la douane de Mategnin.

## Et ensuite ?

- > **Création de voies cyclables** de part et d'autre de la chaussée et d'un trottoir le long de l'avenue Auguste-François-Dubois, dans le prolongement de la route de Meyrin, au-delà de la douane de Mategnin (projet suisse).
- > **Prolongation de la piste cyclable du carrefour du Bisou** à la future place du Jura (en direction de la grande douane) en lien avec la Société publique locale Terrinnov.



**Chun-Jy Ly,**  
adjoint aux travaux et  
à l'accessibilité

« Cet aménagement répond aux différents besoins de mobilité à Ferney-Voltaire en apportant non seulement des solutions pour les personnes qui se déplacent en vélo et en trottinette pour leurs trajets quotidiens domicile-travail, mais aussi en fluidifiant la circulation de tous les véhicules. Il permettra ainsi de sécuriser la circulation cyclable et de faciliter les déplacements des différents usagers de la route. Il correspond également à nos engagements : inscrire nos projets dans une démarche écologique, en choisissant des équipements plus durables, permettant des économies d'énergies tout en préservant la biodiversité. »

**Une longue piste cyclable verra le jour en 2022 parallèlement à la route de Meyrin entre le carrefour du Bisou et la zone d'activités (ZA) de Bois Candide. Elle offrira un itinéraire de mobilité douce sécurisé et pratique.**

- 1** Un aménagement cyclable bidirectionnel totalement séparé des voies de circulation.
- 2** Un revêtement de la chaussée plus écologique qu'un enrobé classique car il est composé de matériaux recyclés mélangés à un liant végétal à base de résine.
- 3** Une largeur de 3 mètres utile pour les cyclistes.
- 4** Un espace vert prégnant au début de la piste cyclable. Les arbres présents seront préservés et des plantations seront réalisées. Une station de gonflage, de

réglage et de petite réparation de vélo en libre-service sera aménagée dans cet espace. Des bancs et des corbeilles seront aussi installés.

- 5** Un éclairage LED dit intelligent, conçu pour augmenter l'efficacité énergétique en faisant varier l'intensité lumineuse des dispositifs d'éclairage. Ainsi, de 23 h à 5 h, la puissance de l'éclairage sera réduite de 80 %, permettant de facto des économies d'énergie. De plus, les candélabres équipés de détecteurs de mouvement ne délivreront l'intensité maximale d'éclairage qu'au passage du cycliste.

- 6** La création d'une voie cyclable complètement séparée de la voie piétonne (trottoir) avec la mise en œuvre de terre-pleins végétalisés et plantés d'arbres. Les arbres et arbustes présents seront conservés quand cela est possible et la tonte sera modérée afin de protéger la biodiversité.
- 7** Le raccordement à la piste cyclable existante qui continue en direction de la zone commerciale de Bois Candide et de la douane de Mategnin.

- 8** Le marquage d'un sas vélo réservé aux cyclistes, entre la ligne d'arrêt des véhicules et le carrefour à feux tricolores. Il permettra aux cyclistes de se placer du côté de la chaussée vers lequel ils vont tourner et bien en vue devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité.
- 9** La création d'un rond-point aménagé en zone de rencontre au croisement de la rue de Meyrin et du chemin de la Planche brûlée.



**Début des travaux :  
automne 2022**

## ZOOM sur

### Règles d'utilisation d'une piste cyclable

- > Les cyclistes, même s'ils circulent sur piste cyclable, sont soumis aux règles du Code de la route
- > Les cycles et les trottinettes sont autorisés
- > Les véhicules motorisés et les piétons ne sont pas autorisés
- > La circulation à double sens se fait à droite, comme pour les voitures sur la chaussée.